



PAOTRED DISPOUNT
ERGUÉ-GABÉRIC
Saison 2020 - 2021

Les Gars Sans Peur

Charte du club

Cette charte est un contrat de confiance entre le club, les licencié(e)s et les parents. Si le club dispose d'obligations, les parents et les enfants ont également des responsabilités. Lorsque je valide ma licence je m'engage à respecter les points suivants :

Le club s'engage à

1

Assurer et
Licencier l'enfant
auprès de la FFF

2

Mettre à
disposition le
matériel collectif

3

Assurer la
présence d'un
éducateur ou dirigeant
responsable

4

Dialoguer,
prévenir et
être à l'écoute du
joueur

5

Faire le nécessaire
en cas d'incident
ou d'accident

Le licencié(e) s'engagent à

1

Respecter
l'encadrement et les
autres licencié(e)s

2

Honorer sa licence sur
toute la saison sauf cas
exceptionnel*

3

Être poli et donner
une belle image du
club à l'extérieur

4

Respecter les
horaires et
Prévenir le cas
échéant

5

Disposer de son
équipement au
complet

Les parents s'engagent à

1

Accompagner
son enfant jus-
qu'au bord du
terrain

2

Participer aux dé-
placements des
enfants suivant le
planning

3

Respecter les
horaires et le Fair
-Play et Prévenir
en cas d'absence

4

Respecter
l'encadrement et
leur laisser le mono-
pole de l'intervention

5

Rester maître de
vous-même et
être un exemple

Les valeurs défendues par le club

La Fête

Le Respect

La Fraternité

La Solidarité

L'Effort

La Loyauté

*Sous réserve de décision du bureau directeur du club

Merci de ramener cette charte signée à votre responsable de catégorie

NOM - Prénom du licencié(e) :

NOM - Prénom du Responsable légal :

Catégorie :

Signature de la licencié(e)
(précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Signature du Responsable légal
(précédée de la mention « Lu et approuvé ») :